



Aux Membres de l'APEGE

Mesdames et Messieurs,
Chères et chers Membres de l'APEGE

Bonjour à toutes et à tous !

La date de l'**Assemblée générale ordinaire** (AGO) a été déplacée au **mercredi 1^{er} avril 2020**. Elle sera **précédée** d'une **Assemblée générale extraordinaire** (AGE) convoquée à **13h45**.

A votre attention !

Vous trouvez, entre autres, dans le courrier groupé :

> la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale EXTRAORDINAIRE

Objet : Modification des statuts 2014 et des deux annexes : Cahier des charges des fonctions spécifiques du Comité (A1) et Règlement des indemnités et des remboursements des frais (A2)

Documents mis en consultation par voie électronique, à fin février 2020

- *Préambule aux Statuts modifiés*
- *Tableau comparatif, en deux colonnes, des Statuts 2014 et des Statuts modifiés*

Date limite pour recevoir les remarques et amendements éventuels : 16 mars 2020

Documents envoyés pour information par voie électronique, à fin février

- *Cahier des charges modifié des fonctions spécifiques et Règlement modifié des indemnités et remboursements des frais (adoptés par le Comité le 16 janvier 2020)*

> la convocation et l'ordre du jour de l'Assemblée générale ORDINAIRE

2020 : Election des membres du Comité pour la période 2020-2022, et parmi eux, des membres candidats à une fonction spécifique définie dans le Cahier des charges.

Document envoyé par voie électronique à fin février 2020

- *Elections 2020 – Appel à candidatures Comité et fonctions spécifiques – Liste ouverte aux membres de l'Association*

Date limite pour recevoir les candidatures : 16 mars 2020

Recevez, Mesdames et Messieurs, chères et chers Membres de l'Apege, nos très cordiales salutations.

Au nom du Comité de l'APEGE

Samuel Cornuz
Vice-Président

Georgette Pugin
Présidente

Robert Pattaroni
Vice-Président

GP/ 8 février 2020

**CONVOCAATION A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
- Modification des Statuts de l'APEGE -**

Madame, Monsieur,
Chère Membre, cher Membre de l'APEGE,

Vous êtes invités à participer à l'**Assemblée générale extraordinaire** qui a pour objet la **modification des Statuts et des Annexes 1 et 2** (en vigueur depuis juin 2014). La séance aura lieu :

Mercredi 1^{er} avril 2020, à 13h45 précises
en l'aula de la salle Frank-Martin (Collège Calvin), rue de la Vallée 3, Genève
Mobilité : accès à l'ascenseur dans l'entrée

Ordre du jour

Ouverture de la séance | Bienvenue | Membres excusés | Désignation des scrutateurs |

1. Approbation de l'ordre du jour

2. Introduction des Statuts modifiés

3. Présentation des Statuts et amendements reçus après mise en consultation auprès des membres

Tableau comparatif des Statuts en vigueur depuis 2014 et des Statuts modifiés.

Mise en lecture et en discussion – Vote pour approbation des articles discutés.

4. Vote pour approbation des statuts modifiés. Abrogation des statuts 2014

5. Présentation pour information du Cahier des charges modifié des fonctions spécifiques qui remplace l'Annexe 1 des Statuts 2014.

6. Présentation pour information du Règlement modifié des indemnités annuelles et du remboursement des frais qui remplace l'Annexe 2 des Statuts 2014

14h45 : Clôture de l'Assemblée générale extraordinaire

----- **PAUSE de 15 minutes** -----

L'Assemblée générale ordinaire qui suit s'ouvrira à **15h00** .

(Voir convocation et OdJ joints à ce courrier)

Entre-temps, nous vous adressons, Madame, Monsieur, chère Membre, cher Membre, nos meilleurs messages.

Au nom du Comité de l'APEGE

Samuel Cornuz
Vice-Président

Georgette Pugin
Présidente

Robert Pattaroni
Vice-Président

GP/ 8 février 2020